

CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 11 avril 2014
Compte-rendu

L'an deux mille quatorze, le onze avril à vingt heures trente, le Conseil Municipal, s'est réuni en séance ordinaire sous la présidence de Madame Marie-Claude HEURTEAUX, Maire.

ETAIENT PRÉSENTS :

Mme HEURTEAUX Marie-Claude, M. IMBAULT Xavier, M. BEAUMONT François, Mme BAUDRY Nathalie, Mme BLONDEL Françoise, M. BOISSIÈRE Sébastien, M. CLAUSIER DEMANNOURY Vincent, M. GRIFFON Jean-Philippe, Mme MARTINS Carminda, M. MEYER Éric, Mme PORTEJOIE Sophie.

ABSENT : Aucun

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Mme BAUDRY Nathalie

Le conseil municipal accepte et signe le compte-rendu de la dernière réunion.

1- DESIGNATION DES DELEGUES TITULAIRES ET SUPPLEANTS DANS LES SYNDICATS INTERCOMMUNAUX DONT LA COMMUNE EST MEMBRE :

SYNDICAT ÉNERGIE DE LA RÉGION D'ANGERVILLE

Titulaires : Mrs IMBAULT Xavier – CLAUSIER DEMANNOURY Vincent
Suppléants : Mrs BOISSIÈRE Sébastien – M. MEYER ÉRIC

SYNDICAT DU COLLÈGE HUBERT ROBERT MÉRÉVILLE

Titulaires : Mme BAUDRY Nathalie – Mme MARTINS Carminda
Suppléants : Mme PORTEJOIE Sophie – M. BEAUMONT François

SYNDICAT DU GRAND ÉTAMPOIS

Titulaires : Mmes MARTINS Carminda – PORTEJOIE Sophie
Suppléants : Mme BAUDRY Nathalie – M. GRIFFON Jean-Philippe

SYNDICAT DES EAUX DU PLATEAU DE BEAUCE

Titulaires : Mme BLONDEL Françoise – M. BEAUMONT François
Suppléants : Mrs IMBAULT Xavier – GRIFFON Jean-Philippe

SYNDICAT DE LA PETITE BEAUCE

Titulaire : M. IMBAULT Xavier
Suppléant : M. BEAUMONT François

R. P. V. E (Regroupement pédagogique vallée Éclimont)

Titulaires : Mmes HEURTEAUX Marie-Claude – BAUDRY Nathalie – PORTEJOIE Sophie
Suppléants : Mrs BEAUMONT François – GRIFFON Jean-Philippe

SIARJA SYNDICAT DE LA JUINE

Titulaires : M. MEYER Éric – Mme BLONDEL Françoise
Suppléants : Mme PORTEJOIE Sophie – M. BOISSIÈRE Sébastien

SEDRE

Titulaires : Mrs GRIFFON Jean-Philippe – MEYER Éric
Suppléants : Mmes BLONDEL Françoise – MARTINS Carminda

CONSEILLER DÉFENSE :

Titulaire : M. CLAUSIER DEMANNOURY Vincent
Suppléant : M. GRIFFON Jean-Philippe

AUTRE - C. C. E. S. E. (Communauté communes Étampois sud essonne)

Titulaire : Mme HEURTEAUX Marie-Claude
Suppléant : M. IMBAULT Xavier

2 – CRÉATION ET DÉSIGNATION DES MEMBRES DES COMMISSIONS COMMUNALES

COMMISSION DE RÉVISION DES LISTES ÉLECTORALES

Mesdames HEURTEAUX Marie-Claude – BLONDEL Françoise
Messieurs BOISSIÈRE Sébastien – CLAUSIER DEMANNOURY Vincent – BEAUMONT François –
IMBAULT Xavier

COMMISSION URBANISME - TRAVAUX – CHEMINS – VOIERIES

Tous les membres du Conseil Municipal

COMMISSION DE L'ÉLABORATION DE LA CARTE COMMUNALE

Tous les membres du Conseil Municipal

COMMISSION DES FÊTES

Mmes BAUDRY Nathalie – PORTEJOIE Sophie

COMMISSION FINANCES – BUDGET

Tous les membres du Conseil Municipal

COMMISSION COMMUNICATION

Internet et Bulletin Municipal :
Mrs. MEYER Éric – GRIFFON Jean-Philippe
Mmes HEURTEAUX Marie-Claude – PORTEJOIE Sophie

COMMISSION DES IMPÔTS

6 titulaires et 6 suppléants décidés par le service des Impôts

3 – 4 INDEMNITÉS DU MAIRE ET DES ADJOINTS

Le Maire donne lecture au Conseil Municipal des dispositions relatives au calcul des indemnités de fonction des Maires et des Adjointes et l'invite à délibérer.

VU le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L.2123-20 et suivants,
CONSIDÉRANT que la commune compte moins de 500 habitants,
CONSIDÉRANT que le code susvisé fixe les taux maximaux et qu'il y a donc lieu de déterminer le taux des indemnités allouées au Maire et aux adjoints.

Après en avoir délibéré, à la majorité,

DÉCIDE de fixer le montant des indemnités pour l'exercice effectif de Maire et d'Adjoints, dans la limite de l'enveloppe budgétaire constituée par le montant des indemnités maximales d'être allouées aux titulaires de mandats locaux, aux taux suivants :

Maire	:	17,00%
1 ^{er} Adjoint	:	6,60%
2 ^{ème} Adjoint	:	6,60%

A compter du 21 mars 2014

DIT que les crédits nécessaires seront inscrits à l'article 6531 « indemnités » du budget primitif 2014.

VOTE : 11 voix pour

QUESTIONS DIVERSES

M. BAUGE Éric est retenu comme juré d'assises.
Entretien de la commune, un cahier des charges est en cours d'élaboration.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, Mme le Maire lève la séance à 23h00.